



## COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE N°45

Date de réunion      jeudi 17 mars 2016

Thème principal      Éclairage public

### Participants

#### Présents

- Rodéric AARSSE ;
- Joël ALLAIN
- Anne BLÉGER ;
- Sandro CARAFA;
- Hélène OTTERNAUD ;
- Frédérique PERROTTE ;
- Quentin PORCHEROT ;
- Janice ROSTAIN ;
- Jean-Pierre SAREYAN
- Jean-Renaud SEIGNOLLES ;
- Frédéric SOULIER.

#### Excusés

- Rémi BERGER ;
- Valérie DARRITCHON ;
- Claire FISZLEWICZ.

### Questions diverses

#### Bio dans les cantines

Une réunion a déjà eu lieu avec M. Cormier, Mme Picard, M. Charpentier à ce sujet.

Suite à cette réunion, les habitants de la CDD n'ont pas obtenu de réponses et souhaitent rencontrer Bagneux. La meilleure façon de connaître les ambitions de Bagneux sur la question du bio, du circuit court, c'est d'aller voir.

La restructuration en cours ne permet pas d'aborder d'ores et déjà la question du bio.

Les sujets urgents pour l'instant : le transfert de personnel et la mise en place de la structure intercommunale.

Le choix du service public était fondamental pour Malakoff, alors que dans la région parisienne, peu de structures de restauration collective conservent le statut public.

À Malakoff, personnels communaux à réorienter.

Un des objectifs de Malakoff est de réduire sa masse salariale, comme dans toutes les villes de France, confrontées aux réductions budgétaires.

L'objectif de Malakoff et de Bagneux est d'atteindre 10 % de bio dans les cantines.

Concernant les circuits courts, la qualité du pain, il faudra émettre des exigences également. Il faut savoir qu'il n'y a qu'un seul pouvoir adjudicateur, et ce sera Bagneux.

L'intérêt d'aller voir la cantine de Bagneux : les connaître avant de se marier avec eux. « Les parents d'élèves que nous avons rencontré sont très demandeurs pour aller visiter cette cantine à Bagneux », signale un habitant. Les élus soulignent que la cuisine de Bagneux sera en travaux très bientôt et que cela rendra difficile cette visite. Il y aurait une démarche pédagogique à faire auprès des habitants (via Malakoff-infos ?) pour expliquer le choix des 10 % (ou mieux?) de bio, le choix des circuits courts...

Une habitante précise que l'objectif d'aller à la rencontre de Bagneux n'est pas de vérifier mais de voir, de découvrir et de discuter, c'est aussi une demande des parents d'élèves.

## Jardin Corsico

Le square public de Corsico est situé en face du conservatoire. La superficie est de 2500 m<sup>2</sup>. Le square est à l'abandon. Une table ronde sur le thème d'une ferme urbaine aura lieu lundi 21 mars à 18 h en salle des commissions B. L'idée de cette première table ronde est de réunir tout le monde autour d'une table, de donner l'idée du projet, et voir quelles personnes sont intéressées par ce projet.

Les habitants, les associations, la CDD doivent d'emparer de ce projet pour qu'il voie le jour. La société Greenation, basée à Malakoff, étudie la faisabilité du projet.

L'idée est de garder le square ouvert au public, avec un potager collaboratif, une serre, un compost, un espace de vie, des animaux de ferme, une cabane technique, et une salle collaborative, où les gens pourraient venir boire un café.

L'idée, c'est que les habitants puissent partir avec une courgette, mais aussi d'installer un petit méthaniseur sur place. On pourrait, avec la production de méthane, chauffer la serre, éclairer la cabane, alimenter le barbecue public, etc.

Créer des emplois solidaires est aussi envisagé dans le cadre de ce projet. Une personne avec un triporteur serait recrutée par la ville pour collecter les biodéchets. Ce ne serait pas les habitants volontaires qui gèreraient la collecte de biodéchets.

Un maître composteur pourrait être embauché pour s'occuper de Corsico, mais aussi de l'ensemble des composts collectifs sur Malakoff.

« Ce projet est une excellente idée, dit une habitante. Mais j'ai une déception monstrueuse que ce projet n'ait jamais été abordé lors de la CDD ».

Ce projet est déjà ficelé, les acteurs ont déjà été rencontrés, le projet est très intéressant, mais la démarche n'est pas correcte.

Rodéric Aarsse explique qu'il a rencontré Greenation en automne. Le dossier de Greenation a d'ailleurs été présenté aux habitants de la CDD, lors d'une réunion.

« Si le projet arrive déjà « ficelé », comment allez-vous recruter des gens qui vont s'impliquer, parce qu'il y en a sûrement beaucoup de personnes intéressées par ce projet ? », questionne un habitant.

Comment impliquer les habitants, les associations sans qu'ils soient conviés à réfléchir, à proposer des idées et participer à la construction du projet ?

"Cette manière de mettre les habitants de la CDD devant le fait accompli me chagrine, avoue une habitante. L'idée est très bonne, elle me plaît, c'est la méthode qui ne l'est pas, car elle n'est pas collaborative".

Corsico n'est pas un projet qui implique uniquement la CDD. Il implique d'autres acteurs : une société (Greenation, à l'initiative de ce projet), l'Amam,

Je lance un appel à projets, avec le Miam, avec la CDD, avec Greenation, avec tous les autres acteurs.

Il ne faut pas que ça tombe à la querelle de préséance".

C'est important que les conseils de quartiers soient intégrés dans la concertation et viennent à la réunion de lundi.

Rodéric Aarsse précise qu'il travaille par cercles concentriques, et qu'il présente dans un premier temps le projet aux acteurs du Développement durable. Ce sera possible ensuite, dans un second temps, d'intégrer les conseils de quartiers.

Pour l' élu en charge de la démocratie participative, il faut ouvrir la discussion à d'autres personnes qui n'appartiennent pas forcément au cercle du développement durable. Il faut écouter les habitants pour savoir s'ils partagent les objectifs propres au projet.

Dans la méthode, il faut aussi penser aux habitants du quartier.

« Le cas de Corsico est un exemple type, qui montre encore une fois que les habitants membres de cette commission ne sont pas entendus, souligne un habitant. Ce n'est pas la première fois qu'on ressent que la CDD n'est pas écoutée ».

La commission développement durable se sent maltraitée. Les élus soulignent que la CDD n'est pas une façade, un semblant de consultation, et que l'objectif est de consulter les habitants, qui seront les acteurs du projet.

### **Charte des engagements des événements éco responsables**

La liste des propositions d'engagements a été distribuée aux habitants de la CDD afin qu'ils la complètent de leurs idées. L'objectif est de faire signer cette charte par tous les organisateurs (associations, services municipaux, etc.). Cette charte sera un engagement collectif de l'ensemble des acteurs de l'événement.

Une habitante a organisé pendant des années *La Fête de la rue* et précise que c'était trop compliqué de mettre en place les éco-cup, avec le système de consigne. Comment installer des éco cup à la Fête de la Ville ? Le stand de la CDD pourrait être l'endroit où l'on récupère les éco cup.

Ce projet est une très bonne idée, mais il faut que les poubelles de tri soient livrées avec des camions : cela risque de poser des problèmes.

La liste des propositions d'engagements sera envoyée par courriel aux membres de la CDD qui enverront leurs propositions et modifications à la chargée de mission Développement durable.

La Fête de la Ville 2016 ne pourra pas être éco responsable.

### **Rencontre avec Madame la Maire sur le fonctionnement de la CDD**

La prochaine réunion de la CDD abordera ce thème.

Quel rôle est dévolu à la CDD par les élus ? Comment les élus perçoivent-ils le rôle de la CDD ? Rodéric Aarsse va convier Madame la Maire à la prochaine réunion de la CDD afin qu'elle s'exprime sur cette question.

Les membres ont souligné le fait qu'il manquait un animateur pour la CDD.

### **Éclairage public**

Il y a une volonté politique de moderniser les espaces publics, rues, squares, de réduire la consommation d'électricité et éclairer mieux. Les efforts à poursuivre concernent la réduction des puissances, le choix d'ampoules moins consommatrices, le changement d'orientation des lampadaires pour qu'ils éclairent vers le sol.

### **Situation actuelle**

Les services techniques ont édité une note technique sur les actions entreprises par la municipalité concernant l'éclairage. Un point important est que les dépenses liées à la consommation d'électricité ont légèrement diminué sur les dernières années, ce qui implique une diminution plus importante de la consommation vu l'augmentation du prix du kWh.

Des variateurs permettent de réduire la puissance lumineuse en pleine nuit.

La CDD salue la volonté d'économie d'énergie mais considère qu'une importante marge de progression persiste :

- sur la diffusion de la lumière près de l'horizon ou au-dessus (éviter l'éblouissement et la diffusion) ;
- sur l'intensité lumineuse de l'éclairage public en milieu de nuit (généralement trop élevé) ;
- sur la couleur de la lumière émise par les lampes (vigilance sur les DEL et autres nouvelles lampes).

Une analyse technique plus approfondie est en cours de rédaction par la CDD.

### **Enjeux sur Malakoff**

Les actions souhaitables sont d'approfondir les questions sur la réduction de la puissance, le remplacement des luminaires anciens, la correction des nouveaux luminaires, et le contrôle de l'éclairage (variation possible, extinction aux heures les plus creuses).

La CDD lance une enquête sur les possibilités d'éclairage public plus économe à partir de l'existant et se met directement en contact avec les services techniques.

### **Enjeux sur l'intercommunalité**

Le marché d'éclairage public du territoire de métropole Vallée sud Grand Paris devrait être contractualisé dans les prochaines années, mais n'est pas une urgence. La CDD souhaite s'impliquer dans la spécification technique du besoin, en réinjectant les exigences de l'ANPCEN (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes) qui sont beaucoup plus strictes que ce qui est généralement proposé par les prestataires (ex. norme EN 13201 qui n'a aucune valeur légale).

Les élus présents ont fait part de leur intérêt, en soulignant que dans le territoire Malakoff a la compétence environnement. Le principal défi va être de convaincre les élus des autres communes de l'intérêt de ces exigences strictes. Une rédaction visée est d'obliger le titulaire du marché à fournir un éclairage satisfaisant aux normes ANPCEN parmi les solutions qu'il propose.

### **Comment faire avancer ce dossier**

Il faudra, lors de la première réunion sur l'éclairage public au niveau du territoire, présenter le cahier des charges, avec les exigences de Malakoff concernant les lampadaires non polluants lumineux.

Pour ce faire, les élus Développement durable du 92 devront se réunir afin de se mettre d'accord sur les clauses de lutte contre la pollution lumineuse à intégrer au marché.

Joël Allain peut se bagarrer à la commission d'appel d'offres pour que les exigences en termes de lutte contre la pollution lumineuse soient respectées.

Un ingénieur spécialiste de la question se propose de rédiger une note à l'attention de Joël Allain, que ce dernier défendra auprès de la commission d'appel d'offre.

Ce serait une bonne chose qu'il y ait un article publié dans Malakoff-Infos sur le thème de la pollution lumineuse.

La crainte de certains élus concerne les habitants qui seraient réticents à la réduction de l'éclairage public, en raison de la « sécurité ».

## **À venir**

### **Prochaine réunion**

Jeu. 18 juin 20 h à la Maison de la Vie associative.

### **Prochains événements**

Festival du cinéma environnement à Vanves du 2 au 8 avril.

Bourse aux vélos le 21 mai à l'école Jean-Jaurès.

Convergence francilienne le 5 juin, départ souhaité rond-point Stalingrad à 10 h 30 à côté de la Fête de la Ville.